

DÉLIBÉRATION n° CA-05-04-2019-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 5 avril 2019

Ouverture et droits d'inscription du DIU Enseigner l'informatique au lycée

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 06-07-2018-14 adoptée par le Conseil d'administration en date du 6 juillet 2018 portant avis favorable à l'unanimité à la liste des formations locales accréditées pour la durée du contrat d'établissement 2018-2021 ;
- Vu la délibération n° 20190328-03 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 28 mars 2019 portant avis favorable à la majorité à l'ouverture et aux droits d'inscription du DIU Enseigner l'informatique au lycée ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

L'ouverture et les montants des droits d'inscription du diplôme interuniversitaire Enseigner l'informatique au lycée (DIU Enseigner l'informatique au lycée), pour l'année universitaire 2019-2020, sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

23 votants	Pour	15
	Contre	6
	Abstention	2

Fait à Poitiers, le 5 avril 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN



UNIVERSITE DE POITIERS

12. AVR. 2019

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	28/03/2019
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	OEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU 20190328_03	FORMATIONS LOCALES	Accréditation des formations locales	UNIVERSITE	En complément à la délibération n° CA-06-07-2018-14-formations-locales du CA du 6 juillet 2018, la liste des formations locales accréditées pour la durée du contrat établissement (2018-2021), et les droits d'inscription afférents sont arrêtés selon l'annexe ci-jointe. L'ouverture annuelle des formations locales est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation, sauf pour les préparations à l'agrégation. Les droits d'inscription sont arrêtés pour l'année universitaire 2019-2020.	01/09/2019	31/08/2020	24	POUR : 18 CONTRE : 4 ABSTENTION : 2	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA

A Poitiers le 28 mars 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL



CFVU du 28/03/2019 : délibération pour avis, préalablement au CA du 5 avril 2019

Accréditation des formations locales : contrat 2018-2021

Liste globale des tarifs des formations locales
pour l'année universitaire 2019-2020

Vu les délibérations des CA du 8 juin 2018, du 7 juillet 2018, et du 21 septembre 2018 et du 11 octobre 2018

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)			
901 Droit	Formation Locale	Ouverture	Certificat d'Initiation au droit français	Bac	L	FI	1 semestre	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	0	0	0	1		
			Double diplôme Colombie	Bac +4	M	FI	1 an	-	0	0	0	1		
			DU certificat de droit français	Bac +3	M	FI (étudiants internationaux)	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	0	0	0	1		
			DU de sciences criminelles	Bac	M	FI FC	2 ans mais peut être suivi sur une seule année	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	450	750	550	1		
			DU Juriste conseil d'entreprise	Bac +3	M	FI	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	950	Non concerné	Non concerné	1		
			MAGISTERE Droit des Techniques Information et communication	Bac +2	L et M	FI	3 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	250	250	1		
			Total Ouverture											6
			Formation locale à périmètre national	Ouverture	PREPARATION CFPA Avocat (examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats)	Bac +3	M	FI	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	2750	2550	1
					Total Ouverture									

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
903 IPAG	Formation Locale	Ouverture	DU Préparation aux concours de catégorie B	Bac +1	L	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	1500	850	1
			DU Sureté et délinquance aérienne	Bac	L	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation et de la transmission de la convention avec la gendarmerie	750	1750	1050	1
			Préparation aux Concours Administratifs catégorie A	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	1500	850	1
			Total Ouverture									
904 SFA	Formation Locale	Ouverture	Enseigner l'informatique au lycée	Bac +4	M	FC	2 ans	Délibération CFUU 28/03/2019	-	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Préparation à l'agrégation externe et interne de mathématiques	Bac +4	M	FI	1 an	-	250	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Total Ouverture									
			DU CHINOIS	Bac	L	FI FC	2 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	950	650	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
905 LL	Formation Locale	Ouverture	DU d'études françaises (CFLE)	-	L	FI	1 semestre ou 1 an	Délibération pour avis CFVU 28/03/2019	1 semestre A1/A2 1350 + 250 euros F. inscription = 1600 euros 1 année A1/A2/B1.1 2150 + 250 euros F. inscription = 2400 euros 1 semestre à partir du A2 1000 + 250 euros F. inscription = 1250 euros 1 année à partir du A2 1800 + 250 euros = 2050 euros	Non concerné	Non concerné	1
			DU Langues Slaves	Bac	L	FI FC	2 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	1500	650	1
			Préparation à l'agrégation externe et interne d'anglais	Bac +4	M	FI	1 an	-	550	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Préparation à l'agrégation externe et interne de lettres modernes	Bac +4	M	FI FC	1 an	-	750	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Total Ouverture									
			DU Archives et métiers des archives	Bac +1	M	FI FC	1 an	DU-L qui devient DU-M.Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en FI et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	250	600	350	1
			DU Création sonore et composition electro acoustique	Bac +3	M	FI FC	2 ans	Délibération modificative CFVU du 11/10/2018.Sous réserve de la transmission de la fiche financière à jour.Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en FI et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	350 (en lieu et place de 750)	600 (en lieu et place de 1750)	400 (en lieu et place de 1050)	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
906 SHA	Formation Locale	Ouverture	DU Les base de l'approche psychologique et ergonomique du travail	Bac	L	FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	450	750	1050	1
			DU Systèmes d'Information Géographiques et Méthodes de l'Analyse Géographique	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	250	2750	850	1
			Préparation à l'agrégation externe et interne de philosophie	Bac +5	M	FI	1 an	-	250	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Préparation à l'agrégation externe et interne d'histoire	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	450	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
			Total Ouverture									
	Formation locale à périmètre national	Ouverture	DU Musicien intervenant	Bac +2	L	FI FC	2 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	5250	650	1
Total Ouverture											1	
907 IAE	Formation Locale	Ouverture	DU Management des Organisations	Bac	L	FI	2 ans	Délocalisé : le Caire et Alexandrie. Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550 première année et 550 deuxième année	2750 première année et 250 deuxième année	2550 première année et 250 deuxième année	1
			DU Recherche en Science de gestion	Bac +4	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	350	2750	2350	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
			DU Recherche en Science de gestion Madagascar	Bac +4	M	FI	1 an	-	Convention : prise en charge par INSCAE de Madagascar	Non concerné	Non concerné	1
Total Ouverture												3
909 FSS	Formation Locale	Ouverture	DU Evaluation et Préparation Physique	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	1
			DU Nutrition Micronutrition Exercice et Santé - La Réunion	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	3250	2150	1
			DU Nutrition Micronutrition Exercice et Santé - Poitiers	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	1
			DU Préparation mentale intégrée	Bac +2/VAE-VAPP	L	FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	1
			DU sport et cancer	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	1
			DU Sport, habitudes de vie et santé	Bac +3	M	FI FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	1
			Total Ouverture									
			DU Form Adap Ens 1er D	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)			
912 ESPE	Formation locale à périmètre national	Ouverture	DU Form Adaptée Enc Educa	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU Form Adaptée Ens 2nd D	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU Profession Enc. Educa	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU Professionnal Sd degré	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU professionnalisation encadrement éducatif	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU professionnalisation premier degre	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU professionnalisation second degre	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			DU Professionnalisation 1er degré	L	M	Enseignants stagiaires avec expérience préalable	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	1		
			Total Ouverture											9
			920 IUT	Formation	Ouverture	DUETI	-	-	FI	-	-	450	Non concerné	Non concerné

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
Poitiers	Locale		Total Ouverture									1
			Attestation universitaire de formation par simulation	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	550	950	850	1
			DIU Accompagnement et soins palliatifs	Bac +3	L	FI FC	2 ans	DIU-M qui devient DIU-L	550	1250	1050	1
			DIU Addictologie pratique et thérapeutique	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	1750	1350	1
			DIU Adolescents difficiles	Bac +3	L	FI FC	1 an	DU qui devient DIU	950	1500	1350	1
			DIU Antibiotologie et autres traitements anti-infectieux	Bac +7	M	FI FC	1 an	-	750	1250	1050	1
			DIU biologie intégrée des tumeurs solides	(vide)	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	1
			DIU Chirurgie de la main et du membre supérieur	Bac +3	M	FI FC	2 ans	-	550	950	850	1
			DIU Coordination médicale d'EHPAD	Docteurs en médecine	M	FC	2 ans	-	750	1250	950	1
			DIU Echocardiographie Doppler	Bac +9	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	1
			DIU Echographie et techniques ultrasonores	Bac +5	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	1
			DIU Expertise Psychiatrique	Bac +5	M	FI FC	1 an	DIU-L qui devient DIU-M	550	1500	1350	1
			DIU Formation théorique et pratique en pathologie neuro-vasculaire	Bac +5	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	1
			DIU Gynécologie obstétrique pour les médecins généralistes	Bac +5	M	FI FC	2 ans	-	550	1500	1050	1
			DIU Hématologie Biologique	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1500	1350	1
			DIU homéopathie	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	1250	2250	1500	1
			DIU Hygiène hospitalière	Bac +3	L	FI FC	2 ans	DIU-M qui devient DIU-L	550	1250	1050	1
			DIU Hypertension artérielle, risque cardiovasculaire et rénal	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1250	1050	1
			DIU Imagerie cardiaque en coupes (Scanner, IRM)	Bac +5	M	FI FC	2 ans	-	950	1500	1350	1
			DIU Le sommeil et sa pathologie	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1500	850	1
			DIU maladies neurodégénératives	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	1250	1050	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
930 - Médecine pharmacie	Formation Locale	Ouverture	DIU Médecine Interne de la femme enceinte	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1500	1350	1
			DIU Onco-Rhumatologie	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	950	850	1
			DIU paramédical de Pathologie neurovasculaire	Bac +3	M	FC	1 an	-	550	1500	1350	1
			DIU Pathologie inflammatoire démyélinisante du système nerveux central	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	750	650	1
			DIU Pédagogie médicale	Bac +5	M	FC	1 an	-	750	1250	1050	1
			DIU Pelvi-périnéologie de la femme	Bac +3	L	FI FC	1 an	DIU M qui devient L	550	750	650	1
			DIU Psychiatrie criminelle et médico-légale	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	2250	1350	1
			DIU psychopathologie de la personne âgée	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	650	1750	1350	1
			DIU Réhabilitation Respiratoire	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	950	2250	2150	1
			DIU Rythmologie et stimulation cardiaque	Bac +5	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	1
			DIU santé environnementale	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	950	2250	1350	1
			DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique	Bac +3	L	FI FC	1 an	DIU-M qui devient DIU-L	450	950	850	1
			DIU Thérapeutique Homéopathique	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	1250	2250	1500	1
			DIU Troubles des Conduites alimentaires	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	550	1750	1750	1
			DU Art-thérapie	Bac +3	L	FI FC	1 an	DU-M qui devient DU-L	1250	2250	2150	1
			DU de pneumologie Laos	Bac +5	M	FC	1 an	DU à vocation humanitaire : demande de dérogation tarifaire	0	0	0	1
			DU debriefing en simulation	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	2250	1350	1
			DU Ethique médicale et pratique des soins	Bac +3	L	FI FC	1 an	DU-M qui devient DU-L	750	1250	1250	1
			DU Gestes d'Urgence en Pédiatrie	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	750	2750	2150	1
			DU Gynécologie médicale pour les sages-femmes	Bac +5	M	FC	1 an	-	Non concerné	950	850	1
			DU Nutrition et diététique clinique et thérapeutique	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1250	1050	1

Composante PORTEUSE	Typologie	Proposition de devenir à la rentrée 2018	Dénomination de la formation locale à la rentrée 2018	Niveau recrutement	Niveau de diplôme	Public	Durée	Observations	Droits FI (Forfait inclus)	Droits FC financée (Forfait inclus)	Droit FC auto financé (Forfait inclus)	
			DU Orthopédie	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	950	1750	1350	1
			DU prise en charge de la douleur	Bac +3	L	FI FC	1 an	DIU M qui devient DU. DU niveau L	550	1250	1050	1
			DU Qualification à l'exercice de la médecine générale	Bac +5	M	FC	1 an	-	Non concerné	9000	8500	1
			DU Réparation juridique du dommage corporel	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	550	1250	1050	1
			Total Ouverture									
962-SAFIRE	Formation locale à périmètre national	Ouverture	DU PEPITE - Passeport Compétences Création	Bac pour les SNEE + pas de niveau de diplôme requis pour les autres profils non étudiants	L	FI	4 mois	-	300	250	250	1
			Total Ouverture									

Diplôme Inter-Universitaire

Enseigner l'Informatique au Lycée

Contexte	2
FICHE SYNTHÉTIQUE	2
Cadre réglementaire et organisation générale	4
Cadre national	5
Fiche d'identité de la formation	5
Description de la formation	5
Organisation de la formation	7
Budget prévisionnel de la formation.....	7
Programme Pédagogique National	8
<i>Bloc 1 : Représentation des données et programmation</i>	8
<i>Bloc 2 : Algorithmique</i>	9
<i>Bloc 3 : Architectures matérielles et robotique, systèmes et réseaux</i>	9
<i>Bloc 4 : Programmation avancée et bases de données</i>	10
<i>Bloc 5 : Algorithmique avancée</i>	11
<i>Modalités pédagogiques</i>	12
<i>Format des séances en présentiel</i>	12
<i>Espace numérique de formation</i>	12
Cadre local	13
UFR ou composante(s) de rattachement de la formation	13
Responsable de la formation.....	13
Équipe pédagogique	13
Organisation de la formation	13
Proposition de composition de jury	14
Budget de la formation	14
Calendrier	14
Liste des universités participantes (au 20 mars 2019)	17

Contexte

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, une nouvelle spécialité : « Numérique et Sciences informatiques » (NSI) fait son apparition dès la rentrée 2019 en première (4h hebdomadaires) et à partir de 2020 en terminale (6h hebdomadaires).

Dans l'attente de la création du CAPES informatique, l'introduction de cette nouvelle discipline s'accompagne, de la nécessité de former dans l'urgence des professeurs d'autres disciplines, actuellement en poste, afin de disposer d'un vivier d'enseignants formés à l'informatique.

La Direction Générale des Ressources Humaines du ministère de l'Éducation Nationale a ainsi sollicité les universités afin de pouvoir proposer une formation sur tout le territoire, sanctionnée par un diplôme interuniversitaire. L'objectif est d'assurer une égalité de traitement pour l'ensemble des enseignants concernés, de garantir un niveau de formation et de valoriser l'investissement important consenti par les collègues du secondaire.

FICHE SYNTHÉTIQUE

Contexte	Formation continue en informatique des enseignants du secondaire qui seront en charge de la spécialité Numérique et Sciences Informatiques dès la rentrée 2019
Programme pédagogique (cf Programme Pédagogique National page 8)	5 blocs thématiques : <ul style="list-style-type: none">• Représentation des données et programmation• Algorithmique• Architectures matérielles et robotique, systèmes et réseaux• Programmation avancée et bases de données• Algorithmique avancée
Nombre de participants	1 groupe de 24 enseignants
Dates des sessions de formation (cf.)	La formation se déroule sur 2 années universitaires. Année 2018-2019 : <ul style="list-style-type: none">• 15, 16, 17, 18 et 19 avril (1^{ère} semaine des congés de printemps)• 11, 12, 13 et 14 juin• 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 juillet Année 2019-2020 (stage filé, les lundis) : <ul style="list-style-type: none">• 09,23 septembre• 7 octobre• 4,18 novembre• 2,16 décembre• 13, 27 janvier• 9 mars Pour l'année 2019-2020, il s'agit d'une proposition qui peut être soumise à évolutions.

Durée et volume Horaires de la formation	<p>La formation compte, par bloc du programme, 25h de formation présentielle et 10h de formation à distance encadrée soit au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 125h de formation présentielle : 75h la première année, 50 heures la seconde • 50h de formation encadrée à distance : 30h la première année, 20h la seconde. <p>Année 2018-2019 : 3 périodes de 25h chacune Année 2019-2020 : 10 journées de 5h chacune</p>
Équipe pédagogique	<p>La formation est principalement portée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvie Alayrangues (MC – UFR SFA – Section 27) • Antoine Bertout (MC – ENSIP – Section 27) • Yves Bertrand (PR – UFR SFA – Section 27) • Patrice Naudin (MC – UFR SFA – Section 27) • Laurent Signac (PRAG – ENSIP) • Gilles Subrenat (MC – UFR SFA - Section 27) <p>D'autres collègues de l'Université de Poitiers ou des autres universités partenaires pourront être amenés à intervenir ponctuellement. Sur certains aspects, des ressources mutualisées seront mises à disposition.</p>
Modalités de contrôle des connaissances	<p>L'évaluation intègre une double dimension disciplinaire - validation des compétences en informatique - et didactique - validation des compétences en lien avec son enseignement. La validation se fait par blocs sans compensation, le DIU étant validé si et seulement si l'ensemble des blocs est validé.</p> <p>Les évaluations peuvent porter sur des réalisations individuelles et/ ou collectives.</p>
Délibérations du jury	<p>Le jury se réunit annuellement pour valider les blocs. Il valide le diplôme quand les 5 blocs sont validés.</p>
Financement	<p>Pour un groupe composé d'un nombre de 24 enseignants à former, le rectorat verse une subvention pour charge de service public d'un montant forfaitaire de 40 000 €. Cette enveloppe vise à payer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les heures d'enseignement en présentiel : 125h CM • Les coûts liés à la formation à distance encadrée : 50h CM • Les coûts liés à la participation aux aspects interuniversitaires du DIU (frais de mission, production de ressources) estimés nationalement à 10% de la somme totale.

Cadre réglementaire et organisation générale

Conformément au code de l'Éducation (article 613-2), le DIU « Enseigner l'informatique au lycée» (DIU - EIL), est un diplôme **délivré conjointement** par plusieurs universités qui l'organisent, sous leur responsabilité (**cf. Liste des universités participantes (au 20 mars 2019) page 17**).

La formation est organisée par chaque université selon un programme pédagogique national (**cf. Programme Pédagogique National page 8**) et conduit à des diplômes qui leur sont propres et portent l'intitulé commun : Diplôme inter-universitaire «Enseigner l'informatique au lycée».

Ce diplôme inter-universitaire est organisé par les universités pour répondre au besoin de formation continue des professeurs du second degré, dans le cadre de la réforme du baccalauréat et de la mise en place des enseignements de spécialité "Numérique et sciences informatiques" en classes de première et de terminale.

Créé pour répondre à une sollicitation du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse pour la formation continue de ses personnels, la formation est destinée exclusivement au public des futurs enseignants de cette spécialité.

Les modalités financières du DIU comportent en recettes l'attribution par les académies d'une subvention pour charges de service public couvrant les frais d'inscription au DIU calculés forfaitairement par groupe de participants. L'organisation locale de la formation et son équilibre financier est garanti par l'approbation de ces droits d'inscription par son conseil d'administration, conformément à l'article 15 de **l'arrêté du 21 août 2018 fixant les droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur**.

Le diplôme inter-universitaire "Enseigner l'Informatique au Lycée" est créé par l'approbation par les universités participantes des documents d'habilitation qui incluent une part nationale commune (**cf. Cadre national page 5**) et une part locale propre à chaque université (**cf. Cadre local page 13**).

Cadre national

Fiche d'identité de la formation

Nom de la formation	Enseigner l'informatique au lycée
Type de diplôme	Diplôme inter-universitaire
Nature de la demande	Création
Partenaires	Voir liste des universités
Domaine de formation	Sciences et technologies
Régime d'inscription	Formation continue
Secteur d'activité	Enseignement secondaire
Public ciblé	Professeurs de lycée ayant suivi une formation ISN et ayant l'expérience de cet enseignement, ou ayant eu une formation en informatique de niveau universitaire.

Description de la formation

Contexte national	Dans le cadre de la création de la discipline informatique au lycée, les enseignants des disciplines scientifiques participant actuellement à l'enseignement de spécialité ISN en terminale ont besoin d'acquérir rapidement une formation universitaire en informatique pour leur permettre d'enseigner la spécialité NSI en classe de première et terminale. Cette formation répond à une commande nationale du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse pour constituer un vivier de professeurs d'informatique pour les lycées, en attendant le renfort des futurs certifiés et agrégés d'informatique.
Objectifs	L'objectif de cette formation est d'accompagner les futur·e·s enseignant·e·s d'informatique dans l'acquisition des connaissances et compétences minimales nécessaires à l'enseignement de la nouvelle spécialité « Numérique et sciences informatiques » (NSI) en classes de 1ère et de terminale, dans le cadre de la réforme du lycée. Elle vise aussi à proposer aux enseignants s'engageant dans une formation approfondie en informatique une reconnaissance de leur investissement, en leur délivrant un diplôme inter-universitaire (DIU), qui atteste du même niveau de compétences quelle que soit l'université où cette formation aura été validée.
Compétences	Compétences disciplinaires :

- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes complexes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Se servir aisément de plusieurs styles/paradigmes algorithmiques et de programmation (approches impérative, fonctionnelle, objet et multitâche) ainsi que plusieurs langages de programmation.
- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.
- Caractériser le rôle des tests et des preuves de correction dans le développement des logiciels et mettre en œuvre des tests élémentaires et des invariants de boucle.
- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Identifier les concepts fondamentaux de complexité, calculabilité, décidabilité, vérification : apprécier la complexité et les limites de validité d'une solution.
- Caractériser les outils logiques et algébriques fondamentaux (théorie des langages et de la compilation, logique et raisonnement, ordres, induction) et leurs implications dans la programmation et la modélisation.
- Identifier et caractériser les principaux éléments fonctionnels et l'architecture matérielle d'un ordinateur, interpréter les informations techniques fournies par les constructeurs, écrire des routines simples en langage machine.
- Caractériser le fonctionnement des systèmes et des réseaux, ainsi que les pratiques, outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

Compétences didactiques :

- Situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques de l'informatique.
- Maîtriser les objectifs et les contenus, des enseignements de spécialité numérique et science informatique de classe de première et terminale, ainsi que des thèmes algorithmique et programmation des programmes de mathématiques et de technologie du cycle 4, et de l'enseignement de sciences numériques et technologie de la classe de seconde.
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par la mise en place de projets avec les élèves."

Contenu pédagogique de la formation	Voir Programme pédagogique national du DIU «Enseigner l'informatique au lycée»
-------------------------------------	--

Organisation de la formation

Durée de la formation	2 ans
Volume horaire total	175 heures
Volume horaire présentiel	125 heures
Volume horaire encadré à distance	50 heures
Volume horaire par bloc	Chacun des 5 blocs comporte 25h d'enseignement présentiel et 10h de travaux à distance accompagnés
Modalités d'accès	Professeurs de lycée en poste dans l'académie
Recrutement des participants	Validation des candidatures proposées par les services du rectorat, avec les responsables de la formation, selon les prérequis (voir public ciblé et prérequis du programme pédagogique national).
Effectif maximum par groupe	24
Modalités de contrôle des connaissances	L'évaluation intègre une double dimension disciplinaire - validation des compétences en informatique - et didactique - validation des compétences en lien avec son enseignement. La validation se fait par blocs sans compensation, le DIU étant validé si et seulement si l'ensemble des blocs est validé. Les évaluations peuvent porter sur des réalisations individuelles et/ ou collectives.
Délibérations du jury	Le jury se réunit annuellement pour valider les blocs. Il valide le diplôme quand les 5 blocs sont validés.

Budget prévisionnel de la formation

Recettes	40 k€ par groupe de 24 participants, pour l'ensemble de la formation
Dépenses	Définies localement en intégrant une part estimée à 10% du budget à fournir sous forme de contribution volontaire au développement des ressources nationales mutualisées et au financement des missions liées au pilotage national.

Programme Pédagogique National

Le contenu de la formation est réparti en cinq blocs. Chaque bloc permet d'apporter à l'enseignant le recul nécessaire sur un ou deux domaines fondamentaux de l'informatique, les relie aux contenus des autres blocs et aborde des questions didactiques et/ou historiques associées.

Le niveau de formation proposé suppose comme pré-requis une connaissance des bases de la programmation, du codage de l'information, des algorithmes et des machines. Ces pré-requis généraux sont précisés ci-après pour chacun des blocs de formation.

Le langage de programmation Python est principalement utilisé dans la formation, ce qui n'empêche pas que d'autres langages soient utilisés.

Les blocs 1 à 3 traitent prioritairement des contenus propres au programme de NSI de la classe de première. Ces blocs seront traités pendant la première année de formation. Les blocs 4 et 5 concernent plus particulièrement les notions nouvelles propres à la classe de terminale : ils sont abordés pendant la seconde année de formation.

Au cours de la formation, une attention particulière sera portée aux points du programme de NSI qui sont absents de l'actuelle spécialité ISN de Terminale, ou moins développés dans celle-ci. Dans chacun des blocs, un ensemble de connaissances et de compétences préalables seront supposées acquises à l'entrée en formation ; les approfondissements nécessaires seront apportés en cours de formation.

Bloc 1 : Représentation des données et programmation

Objectifs de formation

L'étude des représentations de l'information abordée conjointement avec celle des concepts fondamentaux des langages de programmation, a pour objectif d'outiller l'enseignant dans son choix des activités de programmation à proposer aux élèves, en lui donnant une bonne maîtrise des types de données et des méthodes de programmation. Cela permet d'aborder aussi la didactique de la programmation.

Connaissances préalables

Les thèmes abordés dans ce bloc sont largement présents dans le programme de la spécialité ISN de terminale S. Les notions de base sur la représentation de l'information – codage des nombres entiers, unités –, la programmation impérative – structures de contrôle et types de base – ainsi que les savoir-faire associés à la programmation – usage d'un éditeur, exécution d'un programme, utilisation d'un interpréteur, tests – sont supposés acquis.

Contenu de la formation

Représentation de l'information

- Codage des nombres flottants
- Fichiers et formats usuels, compression et archivage

Langages et programmation

- Types structurés, p -uplets, tableaux et dictionnaires
- Traitement de données en tables (recherche, tris, fusion)
- Modularité, bibliothèques
- Diversité des langages de programmation
- Langages de description de pages web : HTML, CSS
- Programmation web côté client : Javascript
- Gestion des événements dans une interface web

- Spécification, prototypage et tests

Didactique de l'informatique

- Pensée informatique et compétences associées
- Approche instrumentale, approche ergonomique, psychologie de la programmation
- Liens avec les didactiques des mathématiques : théorie des situations, transposition

Alignement sur le programme NSI de 1ère

- Représentation des données : types et valeurs de base, types construits
- Traitement de données en tables
- Langages et programmation
- Interactions entre l'homme et la machine sur le Web

Bloc 2 : Algorithmique

Objectifs de formation

Ce bloc regroupe l'étude des algorithmes fondamentaux, leur preuve de correction et de terminaison. Il est fondamental pour l'enseignant, autant pour transmettre une partie de ces connaissances et méthodes que pour assurer sa pratique professionnelle en lui permettant de valider les corrigés proposés aux élèves, et d'analyser leurs productions avec le recul nécessaire.

Connaissances préalables

Étant donné l'aspect plus théorique de ce bloc, seule une connaissance générale des algorithmes classiques – algorithmes de tri, recherche par dichotomie – est supposée.

Contenu de la formation

Algorithmes classiques

- Algorithmes gloutons (sac à dos, rendu de monnaie)
- Algorithmes de type diviser pour régner
- Algorithme des k plus proches voisins

Correction des algorithmes

- Prédicats et invariants
- Preuve de correction partielle
- Preuve de terminaison

Complexité des algorithmes

- Notion de complexité
- Complexité en temps
- Complexité en mémoire

Les notions théoriques d'algorithmique, seront mises en application dans le cadre du démarrage des activités de projets et de création de séances pédagogiques.

Alignement sur le programme NSI de 1ère

- Algorithmique

Bloc 3 : Architectures matérielles et robotique, systèmes et réseaux

Objectifs de formation

La compréhension détaillée des concepts qui fondent l'architecture des ordinateurs - circuits combinatoires et séquentiels – ainsi que des principes de conception des systèmes d'exploitation et des réseaux donne à l'enseignant le recul nécessaire pour aborder ces

thèmes en classe de première et terminale. C'est aussi l'occasion d'aborder l'histoire de l'informatique et de porter une attention particulière aux interfaces homme-machine.

Connaissances préalables

Sont supposées acquises les connaissances du calcul booléen, des circuits combinatoires, des systèmes de gestion de fichiers et des principes généraux des réseaux (adressage, routage, structuration en couches des protocoles réseaux), d'internet et du web.

Contenu de la formation

Architecture des circuits

- Circuits séquentiels et automates
- Architecture de Von Neumann
- Jeu d'instruction et langage machine

Robotique et systèmes embarqués

- Programmation des robots et des cartes
- Acquisition et conversion des signaux analogiques
- Contrôle et commande des actionneurs

Systèmes d'exploitation

- Partage des ressources et virtualisation
- Langages de commande
- Interfaces Homme Machine

Réseaux

- Modèle client-serveur et modèle OSI
- Protocoles de communication d'internet et du web
- Sécurité des communications (chiffrement symétrique et asymétrique)

Alignement sur le projet de programme NSI

- Interactions entre l'homme et la machine sur le Web (première)
- Architectures matérielles et systèmes d'exploitation (première)
- Architectures matérielles, systèmes d'exploitation et réseaux (terminale)

Bloc 4 : Programmation avancée et bases de données

Objectifs de formation

Ce bloc, qui concerne principalement le programme NSI de terminale, aborde d'une part quelques concepts avancés de programmation dont les types de données abstraits, et d'autre part les bases de données relationnelles, du point de vue des modèles, de la conception, des langages de requêtes et des usages des systèmes de gestion de bases de données. L'enjeu pour l'enseignant est de maîtriser avec le recul nécessaire ces thèmes du programme de terminale.

Connaissances préalables

Les connaissances et savoir-faire des blocs 1, 2 et 3 sont pré-requis, ainsi qu'une connaissance préalable des principaux enjeux de la gestion de bases de données.

Contenu de la formation

Structuration de l'information

- Notion informelle de SGBD (Système de Gestion de Bases de Données)
- Bases de données relationnelles, modèle relationnel, schémas, tables et relations
- Contraintes des bases de données relationnelles : clés primaires, étrangères

Langages de données et d'interrogation

- Langage de requête : SQL

- Programmation web côté serveur et interrogation d'une base de données

Paradigmes de programmation

- Programmation impérative
- Programmation fonctionnelle
- Programmation objet
- Programmation événementielle
- Programmation parallèle
- Programmation logique

Structures de données

- Notion de structure de données abstraite
- Listes, piles, files
- Arbres binaires, arbres binaires de recherche
- Graphes
- Choix d'une structure de données

Alignement sur le projet de programme NSI

- Structures de données (terminale)
- Langages et programmation (terminale)
- Bases de données (terminale)

Bloc 5 : Algorithmique avancée

Objectifs de formation

La connaissance des limites théoriques à ce que peut calculer une machine automatique - théorie des fonctions calculables et machines de Turing - donne à l'enseignant le surplomb nécessaire pour comprendre que tous les problèmes ne sont pas décidables. Une étude d'algorithmes avancés dont un ou des algorithmes d'apprentissage permet à l'enseignant de mettre en perspective les enjeux actuels de l'intelligence artificielle.

Connaissances préalables supposées

Les connaissances et savoir-faire des blocs 1, 2 et 3 sont pré-requis pour suivre ce bloc.

Contenu de la formation

Algorithmes classiques

- Algorithmes sur les listes, arbres binaires, arbres binaires de recherche et graphes (notamment parcours en profondeur et en largeur)

Algorithmes avancés

- Programmation dynamique
- Algorithmes randomisés
- Recherche textuelle
- Introduction à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage

Complexité et calculabilité

- Complexité et classes de problèmes
- Calculabilité, décidabilité et machines de Turing

Alignement sur le projet de programme NSI

- Algorithmique (terminale)
-

Modalités pédagogiques

La formation met l'accent sur le travail en équipe (collaboration, pédagogie par projets, co-construction de ressources).

La formation présente un équilibre entre contenus théorique et pratique (travaux sur machine) visant à assurer aux participants un niveau de maîtrise des notions, de recul théorique et d'aisance technique leur permettant d'enseigner ces sujets dans de bonnes conditions.

On encourage également chez les participants une réflexion individuelle et collective sur la didactique de l'informatique, par le partage des points de vue et des expériences de chacun, en s'appuyant notamment sur l'expérience des enseignants d'ISN.

Format des séances en présentiel

Les séances de formation en cours de regroupement prennent essentiellement l'une des formes suivantes, selon le moment de la formation :

Séances de travaux pratiques sur machine. Ces séances, autonomes ou encadrées par un formateur, ont pour objet d'explorer un thème bien défini du programme par le biais de la programmation. Elles seront précédées ou entrecoupées d'apports théoriques ponctuels en cas de nécessité, mais on évitera un exposé du type « cours magistral ». Il est souhaitable que chaque participant dispose lors de ces séances d'un poste de travail individuel.

Séances de travail en groupe. Ces séances de type « projet » ou « résolution de problème » ont pour objectif d'amener des groupes de 3 à 4 participants à mener une réflexion collective sur un sujet donné, de nature pédagogique (conception d'une ressource pour la classe) ou scientifique (résolution d'un problème algorithmique par exemple).

Séances de restitution. Au cours de ces séances, un ou plusieurs groupes de participants présentent le travail qu'ils ont réalisé sur un point donné. Cette présentation fait ensuite l'objet d'une discussion entre toutes les personnes présentes, et d'approfondissements éventuels si nécessaire.

Espace numérique de formation

Dans un but de meilleure coordination des sites, de mutualisation des ressources, de facilité de diffusion du matériel de formation et de constitution d'une communauté d'enseignants, un espace en ligne (de type *Moodle*) commun à l'ensemble du DIU est mis à disposition.

Lors de la production de travaux (réalisations informatiques ou construction de matériel pour la classe), la mise à disposition à l'ensemble des participants contribue à nourrir les pratiques et réflexions de chacun.

Cadre local

UFR ou composante(s) de rattachement de la formation

UFR SFA

Responsable de la formation

Sylvie Alayrangues

Équipe pédagogique

Nom	Prénom	Statut
Alayrangues	Sylvie	Maître de conférences, SFA
Bertout	Antoine	Maître de conférences, ENSIP
Bertrand	Yves	Professeur, SFA
Naudin	Patrice	Maître de conférences, SFA
Signac	Laurent	PRAG, ENSIP
Subrenat	Gilles	Maître de conférences, SFA

Organisation de la formation

Nombre de groupes prévus	1
Calendrier de la formation	<p>Année 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none">• 15, 16, 17, 18 et 19 avril (1^{ère} semaine des congés de printemps)• 11, 12, 13 et 14 juin• 1er, 2, 3, 4 et 5 juillet <p>Année 2019-2020 (stage filé) :</p> <ul style="list-style-type: none">• 09,23 septembre• 7 octobre• 4,18 novembre• 2,16 décembre• 13, 27 janvier• 9 mars
Lieu(x) de formation	

Proposition de composition de jury

Qualité	Nom, prénom	Fonction	Statut
Président	Alayrangues	Sylvie	Maître de conférences, SFA
Vice-président	Signac	Laurent	PRAG, ENSIP
Membres	Bertout	Antoine	Maître de conférences, ENSIP
	Bertrand	Yves	Professeur, SFA
	Naudin	Patrice	Maître de conférences, SFA
	Subrenat	Gilles	Maître de conférences, SFA

Budget de la formation

Pour un groupe composé d'un nombre de 24 enseignants à former, le rectorat versera une subvention pour charges de service public d'un montant forfaitaire de 40.000 € : cette enveloppe vise à payer :

- Les heures d'enseignement en présentiel : 125h CM
- Les coûts liés à la formation à distance : 50h CM
- Les coûts liés à la participation aux aspects interuniversitaires du DIU (frais de mission, production de ressources) estimés nationalement à 10% de la somme versée soit 4000 euros.

Calendrier

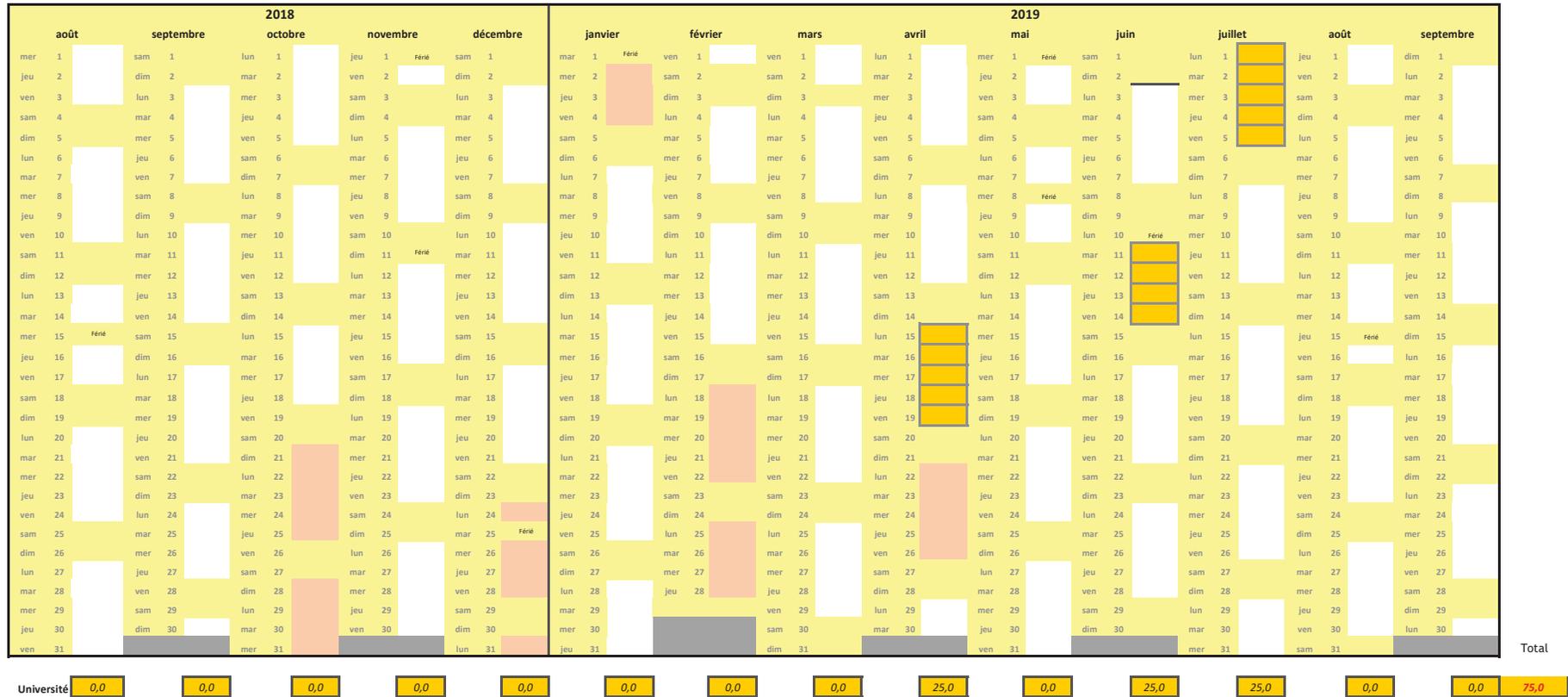


Figure 1: Calendrier 2018-2019

2019						2020														
août	septembre		octobre	novembre		décembre	janvier	février		mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre				
Jeu 1		dim 1	mar 1	ven 1	dim 1	mer 1	mer 1	Févié	sam 1	dim 1	mer 1	ven 1	lun 1	févié	mer 1	sam 1	mar 1			
ven 2		lun 2	mer 2	ven 2	févié	lun 2	jeu 2		dim 2	lun 2	jeu 2	sam 2	mar 2	jeu 2	dim 2	mer 2	ven 2			
sam 3		mar 3	jeu 3	dim 3	mar 3	jeu 3	ven 3		lun 3	mar 3	ven 3	dim 3	mer 3	ven 3	lun 3	jeu 3	mer 2			
dim 4		mer 4	ven 4	lun 4	mer 4	jeu 4	sam 4		mar 4	mer 4	sam 4	lun 4	jeu 4	sam 4	mar 4	ven 4	jeu 3			
lun 5		jeu 5	sam 5	mar 5	jeu 5	dim 5	dim 5		mer 5	jeu 5	dim 5	mar 5	ven 5	dim 5	mer 5	sam 5	dim 6			
mar 6		ven 6	dim 6	mer 6	ven 6	lun 6	lun 6		jeu 6	ven 6	lun 6	mer 6	sam 6	lun 6	jeu 6	dim 6	jeu 4			
mer 7		sam 7	lun 7	jeu 7	sam 7	mer 7	mar 7		ven 7	sam 7	mar 7	jeu 7	dim 7	mar 7	ven 7	lun 7	mer 4			
jeu 8		dim 8	mer 8	ven 8	dim 8	jeu 8	mer 8		sam 8	dim 8	mer 8	ven 8	févié	lun 8	mer 8	sam 8	mer 8			
ven 9		lun 9	mer 9	ven 9	sam 9	lun 9	jeu 9		dim 9	lun 9	mer 9	sam 9	févié	mar 9	jeu 9	dim 9	mer 9			
sam 10		mar 10	jeu 10	dim 10	mar 10	jeu 10	ven 10		lun 10	mar 10	ven 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10	jeu 10	mer 10			
dim 11		mer 11	ven 11	lun 11	Févié	mer 11	sam 11		mar 11	mer 11	sam 11	lun 11	jeu 11	sam 11	mar 11	ven 11	jeu 11			
lun 12		jeu 12	sam 12	mar 12	jeu 12	dim 12	dim 12		mer 12	jeu 12	dim 12	mar 12	ven 12	dim 12	mer 12	sam 12	sam 12			
mar 13		ven 13	dim 13	mer 13	ven 13	lun 13	lun 13		jeu 13	ven 13	lun 13	Févié	mer 13	sam 13	lun 13	jeu 13	dim 13			
mer 14		sam 14	lun 14	jeu 14	sam 14	mar 14	mar 14		ven 14	sam 14	mar 14	Févié	jeu 14	dim 14	mar 14	Févié	lun 14			
jeu 15	Févié	dim 15	mar 15	ven 15	dim 15	jeu 15	mer 15		sam 15	dim 15	mer 15	ven 15	lun 15	mer 15	sam 15	Févié	mar 15			
ven 16		lun 16	mer 16	ven 16	lun 16	jeu 16	jeu 16		dim 16	lun 16	jeu 16	sam 16	mar 16	jeu 16	dim 16	mer 16	mer 16			
sam 17		mar 17	jeu 17	dim 17	mar 17	jeu 17	ven 17		lun 17	mar 17	ven 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17	jeu 17	jeu 17			
dim 18		mer 18	ven 18	lun 18	mer 18	jeu 18	sam 18		mar 18	mer 18	sam 18	lun 18	jeu 18	sam 18	mar 18	ven 18	mer 18			
lun 19		jeu 19	sam 19	mar 19	jeu 19	dim 19	dim 19		mer 19	jeu 19	dim 19	mar 19	ven 19	dim 19	mer 19	sam 19	sam 19			
mar 20		ven 20	dim 20	mer 20	ven 20	lun 20	lun 20		jeu 20	ven 20	lun 20	mer 20	sam 20	lun 20	jeu 20	dim 20	dim 20			
mer 21		sam 21	lun 21	jeu 21	sam 21	mar 21	mar 21		ven 21	sam 21	mar 21	jeu 21	Févié	dim 21	mar 21	ven 21	lun 21			
jeu 22		dim 22	mer 22	ven 22	dim 22	jeu 22	mer 22		sam 22	dim 22	mer 22	ven 22	lun 22	mer 22	sam 22	mar 22	mar 22			
ven 23		lun 23	mer 23	sam 23	lun 23	jeu 23	jeu 23		dim 23	lun 23	jeu 23	sam 23	mar 23	jeu 23	dim 23	mer 23	mer 23			
sam 24		mar 24	jeu 24	dim 24	mar 24	jeu 24	ven 24		lun 24	mar 24	ven 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24	jeu 24	jeu 24			
dim 25		mer 25	ven 25	lun 25	mer 25	jeu 25	sam 25		mar 25	mer 25	sam 25	lun 25	jeu 25	sam 25	mar 25	ven 25	mer 25			
lun 26		jeu 26	sam 26	mar 26	jeu 26	dim 26	dim 26		mer 26	jeu 26	dim 26	mar 26	ven 26	dim 26	mer 26	sam 26	sam 26			
mar 27		ven 27	dim 27	mer 27	ven 27	lun 27	lun 27		jeu 27	ven 27	lun 27	mer 27	sam 27	lun 27	jeu 27	dim 27	dim 27			
mer 28		sam 28	lun 28	jeu 28	sam 28	mar 28	mar 28		ven 28	sam 28	mar 28	jeu 28	dim 28	mar 28	ven 28	lun 28	lun 28			
jeu 29		dim 29	mer 29	ven 29	dim 29	jeu 29	mer 29		sam 29	dim 29	mer 29	ven 29	lun 29	mer 29	sam 29	mar 29	mer 29			
ven 30		lun 30	mer 30	sam 30	lun 30	jeu 30	jeu 30		dim 30	lun 30	mer 30	sam 30	mar 30	jeu 30	dim 30	mer 30	mer 30			
sam 31		jeu 31	mer 31	lun 31	jeu 31	dim 31	ven 31		mar 31	mar 31	jeu 31	dim 31	ven 31	lun 31	mer 31	mer 31	mer 31			
Université	0,0	10,0	5,0	10,0	10,0	10,0	10,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	Total		

Figure 2 : Calendrier 2019-2020

Liste des universités participantes (au 20 mars 2019)

- Aix-Marseille Université
- Université Picardie - Amiens
- Université de Franche-Comté à Besançon
- Université de Bordeaux
- Université de Caen
- Université Clermont Auvergne
- Université de Corse
- Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Université Paris Est Créteil
- Université Paris 13
- Université de Bourgogne
- Université Grenoble-Alpes
- Université de Savoie Mont-Blanc
- Université des Antilles
- Université de Guyane
- Université de Lille
- Université de Limoges
- Université Lyon 1
- Université Montpellier
- Université de Lorraine
- Université de Nantes
- Université Côte d'Azur
- Université d'Orléans
- CNAM
- Sorbonne Université - Jussieu
- Université de Poitiers
- Université de Reims
- Université Rennes 1
- Université de la Réunion
- Université de Rouen
- Université de Strasbourg
- Université de Haute Alsace
- Université Toulouse III - Paul Sabatier
- Université Paris-Sud
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Université de Nouvelle-Calédonie
- Université de la Polynésie Française